E FRANÇAISE DE E PÉDAGOGIE

## Revue française de pédagogie

Recherches en éducation

167 | avril-juin 2009 Retours sur la seconde explosion scolaire

DEMEUSE Marc, FRANDJI Daniel, GREGER David & ROCHEX Jean-Yves (dir.). Les politiques d'éducation prioritaire en Europe. Conceptions, mises en œuvre, débats

Lyon: INRP, 2008, 454 p.

### Rachel Gasparini



#### Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/rfp/1578

DOI: 10.4000/rfp.1578 ISSN: 2105-2913

#### Éditeur

**ENS Éditions** 

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2009

Pagination : 130-131 ISBN : 978-2-7342-1155-6 ISSN : 0556-7807

#### Référence électronique

Rachel Gasparini, « DEMEUSE Marc, FRANDJI Daniel, GREGER David & ROCHEX Jean-Yves (dir.). Les politiques d'éducation prioritaire en Europe. Conceptions, mises en œuvre, débats », Revue française de pédagogie [En ligne], 167 | avril-juin 2009, mis en ligne le 14 octobre 2010, consulté le 22 septembre 2020. URL: http://journals.openedition.org/rfp/1578; DOI: https://doi.org/10.4000/rfp.1578

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

© tous droits réservés

# Demeuse Marc, frandji Daniel, greger David & rochex Jean-Yves (dir.). Les politiques d'éducation prioritaire en Europe. Conceptions, mises en œuvre, débats

Lyon: INRP, 2008, 454 p.

Rachel Gasparini

## RÉFÉRENCE

DEMEUSE Marc, FRANDJI Daniel, GREGER David & ROCHEX Jean-Yves (dir.). Les politiques d'éducation prioritaire en Europe. Conceptions, mises en œuvre, débats. Lyon: INRP, 2008, 454 p.

La tendance actuelle dans les recherches en éducation est de dépasser le cadre national pour prendre en compte les expériences situées dans les contextes historiques, culturels et politiques d'autres pays. La comparaison internationale se justifie d'autant plus que les sociétés actuelles connaissent des évolutions proches, notamment en ce qui concerne les politiques d'éducation dans les pays occidentaux. La méthode comparative permet de mettre en relief les points communs et les spécificités dans la mise en place et l'acceptation de dispositifs dont les objectifs sont similaires, mais dont l'histoire et les conditions de mise en place varient selon les pays. Cette démarche comporte cependant des risques, notamment celui de juxtaposer des expériences de pays différents sans qu'une comparaison véritable permette d'amener des éléments de réflexion probants. Les auteurs du livre, coordonnateurs de l'équipe de recherche « Europep » ont échappé à cet écueil dans leur état des lieux réflexif des politiques d'éducation dans huit pays : Angleterre, Belgique, France, Grèce, Portugal, République

tchèque, Roumanie et Suède. La tâche ne s'annonçait sans doute pas simple étant donné la diversité des approches des équipes de chercheurs, du fait de leurs traditions nationales de recherche en éducation, de leurs origines disciplinaires (sociologie, psychologie, pédagogie, statistiques, sciences de l'éducation) et bien sûr étant donné aussi la variété des contextes sociétaux et des choix politiques nationaux des pays étudiés. L'objectif d'une comparaison internationale féconde a été pleinement réussi. En témoignent une définition de l'objet d'étude explicitée dès l'origine de la recherche et une trame commune de questionnement, d'analyse qu'on perçoit bien à la lecture de l'ouvrage. Les chercheurs se sont d'abord entendus pour définir les politiques d'éducation prioritaire comme étant les politiques « visant à agir sur un désavantage scolaire à travers des dispositifs ou des programmes d'action ciblés (que ce ciblage soit opéré selon des critères ou des découpages socio-économiques, ethniques, linguistiques ou religieux, territoriaux ou scolaires), en proposant de donner aux populations ainsi déterminées quelque chose de plus (ou de "mieux" ou de "différent") » (p. 12). Cette définition est justifiée dans une introduction très claire rédigée par Daniel Frandji, qui précise par exemple les raisons pour lesquelles les expressions « politiques de compensation » ou « discrimination positive » n'ont pas été utilisées pour décrire les contextes actuels. L'analyse de chaque pays se base ensuite sur une grille commune de comparaison, à la fois diachronique et synchronique. Le livre relate ainsi l'évolution de l'histoire des politiques scolaires dans chaque pays depuis les premières « politiques de compensation » des années soixante jusqu'aux dispositifs contemporains.

L'ouvrage expose également les tensions actuelles dans la réalisation de ces politiques, entre inégalités et diversité, entre les objectifs d'égaliser les chances, de construire une culture commune ou de lutter contre l'exclusion, entre la démocratisation de la culture scolaire ou la démocratisation de l'école. Sans avoir la prétention d'identifier les bonnes pratiques, cette recherche permet de faire un état des lieux de la question dans plusieurs pays européens, d'identifier les points communs et les différences. Les pays européens se sont inspirés des politiques d'éducation compensatoire nées aux États-Unis au milieu des années soixante pour mettre en place leurs politiques d'éducation prioritaire qui se justifiaient à l'époque par deux raisons : d'abord le développement économique et social des pays européens qui était indissociable d'une politique volontariste visant à l'élévation du niveau de formation des nouvelles générations; ensuite la désillusion face au manque de démocratisation de l'enseignement secondaire qui a motivé les pays à mettre en place des dispositifs (EPA au Royaume-Uni, à la fin des années soixante; mesures compensatoires en Suède dans les années soixante-dix; zones d'éducation prioritaires en France et en Belgique dans les années quatre-vingt). Ceci étant, les objectifs des politiques d'éducation prioritaire sont pluriels et se juxtaposent dans un même pays: assurer l'appropriation des savoirs pour tous, préserver les chances des plus méritants, viser l'intégration professionnelle et l'employabilité, permettre l'intégration de la différence culturelle. Les huit exposés montrent des points communs entre les politiques d'éducation prioritaire des pays concernés: premièrement l'insistance sur l'éducation préscolaire et de petite enfance dans une logique de préparation des enfants à l'école et de compensation des désavantages liés aux situations sociales et familiales (avec des résultats positifs à court terme, moins visibles à long terme); deuxièmement les programmes en faveur des minorités avec une prise en compte de la question de la langue (mais souvent sans percevoir la diversité des langues étrangères et la place de la langue écrite), avec un risque de naturalisation des catégories; troisièmement des aménagements pédagogiques et curriculaires; quatrièmement des actions pour transformer les pratiques professionnelles. Dans l'ensemble les chercheurs parviennent à un bilan négatif, comme si les espérances placées dans ces dispositifs avaient été trop ambitieuses, bien que les auteurs soulignent également la difficulté d'évaluer précisément les politiques d'éducation prioritaire.

La conclusion de Jean-Yves Rochex est très stimulante, ouvre sur des réflexions fondamentales au-delà de l'objet particulier des politiques d'éducation prioritaire. L'école ne peut avoir la prétention de renverser seule les inégalités sociales issues des mécanismes de ségrégation et d'exclusion qui se sont renforcés dans les sociétés européennes ces dernières années. Qui plus est, d'autres politiques d'éducation à tendance néolibérale se sont mises en place dans la plupart des pays européens, ayant pour conséquence l'accroissement des inégalités à l'école (modèle de quasi-marché, accroissement de la liberté de choix des familles, autonomie accrue des établissements, renforcement des logiques de concurrence, processus de décentralisation). Enfin, la problématique même des politiques d'éducation prioritaire a évolué, elle est dominée maintenant par le thème de l'exclusion, dans un contexte de dépolitisation et de « désociologisation » des questions scolaires. Ainsi les difficultés des élèves ont tendance à être réduites à des spécificités individuelles ou à une appartenance à des catégories particulières. Par ailleurs, une autre préoccupation est apparue parallèlement au problème des exclus du système scolaire, à savoir la valorisation des capacités de chacun. L'objectif d'un minimum de connaissances et de compétences scolaires garanties a émergé dans ce contexte, mais Jean-Yves Rochex s'interroge sur son efficacité dans une société où les inégalités s'accroissent. Le lecteur peut trouver une actualité à ce questionnement dans le système scolaire français avec la mise en place du socle commun. Ne risque-t-on pas d'en rester à une gestion des « exclus de l'intérieur » (Bourdieu), dans une démarche de consolation pour les perdants de la compétition scolaire voire de pacification sociale, qui n'aura que des effets très limités sur l'exclusion des élèves du système scolaire et plus largement sur leur exclusion de la société?

## **AUTEURS**

RACHEL GASPARINI

IUFM de l'académie de Lyon, université Claude-Bernard-Lyon 1